Faculté de génie Plan de reconnaissance Chaire pour les femmes en sciences et en génie au Québec

MARQUE DE RECONNAISSANCE	Nоте	Montant total du don (\$)						
Remerciement d'usage		1 à 499	500 et plus	5 000 à 9 999	10 000 à 24 999	25 000 à 99 999	100 000 à 349 999	350 000
Remerciement signé de façon numérique par la Fondation de l'Université de Sherbrooke		•	•	•	•	•	•	•
Remerciement signé par le doyen			•	•	•	•	•	•
Reconnaissance publique (si souhaitée par le donateur)								
Affichage du nom du donateur à la conférence de presse du lancement					•	•	•	•
Annonce du don dans les outils de communication facultaires et de la Fondation de l'UdS	Site Web, bulletin électronique, réseaux sociaux, etc.					•	•	•
Article sur le don. Publicité ciblée/relations médias personnalisées (pour les ajouts post CP)	2 % de la valeur du don maximum 5 000 \$						•	•
Reconnaissance privilège								
Invitation à la conférence de presse du lancement					•	•	•	•
Siège au comité consultatif							•	•
Invitation à un cocktail annuel avec la rectrice, le doyen et les ambassadeurs							•	•

Faculté de génie Plan de reconnaissance Chaire pour les femmes en sciences et en génie au Québec

Reconnaissance publique et durable (5 à 8 ans)		1 à 499	500 et plus	5 000 à 9 999	10 000 à 24 999	25 000 à 99 999	100 000 à 349 999	350 000
Chaire baptisée au nom du donateur								•
Chaire au nom du donateur mentionnée sur une plaque à l'entrée du bureau de la titulaire								•
Chaire au nom du donateur mentionnée sur tous les outils de communication et de promotion de la chaire								•
Logo ou nom du donateur sur la page d'accueil du site Internet de la chaire							•	•
Logo ou nom du donateur dans la bannière de la page Facebook ou réseau équivalent							•	•
Logo ou nom du donateur sur les outils papiers et audiovisuels pour les activités pédagogiques	 Brochure/vidéo pour les parents Guide de l'enseignant Notes de cours* Diaporamas* 					•	•	•
Logo ou nom du donateur sur l'affiche promotionnelle de la chaire						•	•	•
Logo ou nom du donateur dans les vidéos de Portait de femmes et Conseils de femmes					•	•	•	•
Publication du logo ou nom du donateur sur la page Facebook ou réseau équivalent				•	•	•	•	•
Logo ou nom du donateur sur la page *Partenaires* du site Internet				•	•	•	•	•
Logo ou nom du donateur dans le rapport annuel		•	•	•	•	•	•	•

^{*} Dans le respect de la loi sur la protection du consommateur qui interdit la publicité à but commercial destinée aux enfants âgés de moins de 13 ans.